



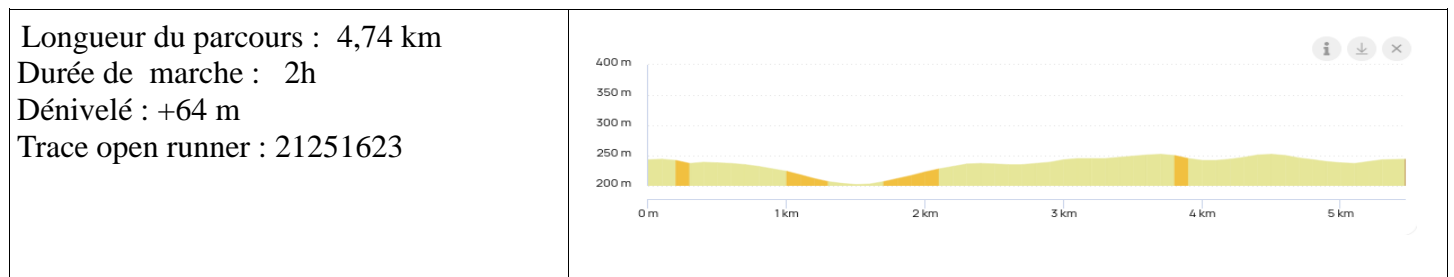
FICHE BALADE

Départ Aix : accueil à partir de 8h45 au **parking Maurice DAVID** et **départ à 9h**
Départ de la rando à 9h30

Date de la randonnée : Lundi 5 Mai 2025

Animateurs : Simone Soullière: 06 23 44 03 14

Intitulé de la randonnée : Sur le Plateau de Ventabren,



Descriptif et intérêt de la balade. Nous commencerons la balade en regardant le paysage offert au travers de l'écran de la « Cézanne TV », œuvre du peintre sculpteur Frédéric Truteau. Nous nous dirigerons ensuite vers une table d'orientation qui nous permettra de repérer : Le Mont Ventoux, les Lubérons avec le « Moure nègre », le massif du Concors, La Sainte victoire, le Cengle, l'Olympe, le mont Aurélien, La Sainte Baume avec le pic de Bertagne La chaîne de l'Etoile et le Massif de Marseilleveyre. Nous continuerons sur de larges sentiers et de l'autre côté du plateau nous aurons une belle vue sur l'étang de Berre, Velaux, l'oppidum de Roquepertuse et Couidou. Nous longerons le cimetière pour voir les ruines du « château de la reine Jeanne ». Construit vers 940, il constituait un ouvrage défensif par sa position dominante à l'extrémité du plateau. Ce n'est qu'au XIV siècle qu'il appartient à celle-ci. Nous reviendrons ensuite vers notre point de départ en traversant l'espace sportif du plateau.

Trajet routier préconisé : Parking : Prendre la route de Berre, continuer après les Granettes sur la D10, après avoir passé sous les viaducs TGV et autoroutier, au rond point de l'Intermarché prendre à gauche la D64 et monter sur le haut village (avenue Charles de Gaulle). Au centre du village passer la poste, continuer la route et prendre à gauche vers les salles de sport, continuer sur la route, et arrivés sur le plateau se garer au premier parking sur la gauche.

Temps trajet : 30 mn

GPS du parking : 43.53455 , 5.29929

Prévoir par véhicule : 10€ (30x 0,34)

S'il fait beau, pensez à prendre vos couvres chefs car si la promenade offre de beaux paysages elle est rarement ombragée.

Vêtements adaptés aux conditions atmosphériques. Eau en quantité suffisante.

Chaussures de marche obligatoires. Passeport santé

Pensez à prévoir l'appoint ainsi que des chaussures de rechange et un sac pour vos chaussures de randonnée